Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série C

C/2025/1147

14.2.2025

Communication de la ministre du climat et de la croissance verte du Royaume des Pays-Bas au titre de l'article 3, paragraphe 2, de la directive 94/22/CE du Parlement européen et du Conseil sur les conditions d'octroi et d'exercice des autorisations de prospecter, d'exploiter et d'extraire des hydrocarbures

(C/2025/1147)

La ministre du climat et de la croissance verte annonce avoir reçu une demande d'autorisation pour la prospection d'hydrocarbures dans le secteur libellé F9 sur la carte jointe en annexe 3 du règlement sur l'exploitation minière (Mjinbouwregeling). La superficie du secteur F9 est de 400 km^2.

Conformément à la directive 94/22/CE précitée et à l'article 15 de la loi sur l'exploitation minière (Mijnbouwwet), la ministre du climat et de la croissance verte invite les parties intéressées à présenter une demande d'autorisation concurrente pour la prospection d'hydrocarbures dans le secteur F9 du plateau continental néerlandais.

La ministre du climat et de la croissance verte est l'autorité compétente pour l'octroi de l'autorisation. Les critères, conditions et exigences visés à l'article 5, paragraphes 1 et 2, et à l'article 6, paragraphe 2, de la directive précitée sont mis en œuvre dans la loi sur l'exploitation minière.

Les demandes peuvent être présentées dans un délai de treize semaines à compter de la publication de la présente invitation au Journal officiel de l'Union européenne et doivent être adressées à:

adresse électronique: mijnbouwvergunningen@minezk.nl

Madame la Ministre du climat et de la croissance verte (De Minister van Klimaat en Groene Groei)
à l'attention de la direction Transition sous-sol profond (Directie Transitie Diepe Ondergrond)
Bezuidenhoutseweg 73
Postbus 20401
2500 EK DEN HAAG
Pays-Bas

Les demandes reçues après ce délai ne seront pas prises en considération.

La décision concernant les demandes sera prise en principe au plus tard douze mois après l'expiration de ce délai.

De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du bureau Mabel, numéro de téléphone: +31 703796970.